REFLETS morges
VILLE DE MORGES

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – MARS 2022 – REFLETS N°45

2 Églantine
Nouvelle place publique

9 Portrait
David Janelas

12 Innovation
Plateforme Spo'M

GRAND ANGLE
4-7 Un programme de législature ambitieux

Éditorial

En janvier 2022, la Ville de Morges a eu la chance d'accueillir son 17'000e habitant. Le développement des quartiers de Morges Gare-Sud et de l'Églantine a permis la création de nouveaux lieux de vie. Ces constructions touchent à leur fin et il est réjouissant de constater l'arrivée de la population et des entreprises qui ont choisi Morges pour s'installer.

La qualité de vie des citoyennes et des citoyens est une priorité pour la nouvelle équipe municipale entrée en fonction en juillet 2021. En effet, la Municipalité s'engage à développer une ville propice aux activités, aux rencontres, aux loisirs et à la tranquillité. La stratégie municipale s'articule autour de quatre axes prioritaires: s'épanouir à Morges, un engagement fort pour un cadre de vie agréable, le développement durable au cœur des préoccupations et une administration dynamique pour un service public de qualité. Le grand angle de cette édition de *Reflets* offre un aperçu de quelques projets ou intentions contenus dans le programme de législature. Le document dans son entier est disponible sur le site internet Morges.ch ou sur demande à la réception de l'Hôtel de Ville.

La Ville de Morges connaît depuis plusieurs années des transformations importantes. Aujourd'hui, il s'agit en priorité de finaliser les projets en cours et de prendre le temps de les intégrer à l'existant, ainsi que d'évaluer les besoins pour le futur. La Municipalité entend développer les infrastructures nécessaires pour conserver le dynamisme de la ville, tout en tenant compte des enjeux du développement durable, et sans ignorer les contraintes financières et le devoir d'efficience dont doit faire preuve l'administration. Elle est reconnaissante de pouvoir s'appuyer sur les compétences de ses collaboratrices et collaborateurs, tout comme sur ses partenaires locaux, régionaux ou cantonaux. Enfin, elle souhaite impliquer les citoyennes et citoyens afin de construire ensemble une ville agréable à vivre.

Mélanie Wyss,
syndique

Mais où sont les arbres de la Grand-Rue ?

Durant l'été 2021, trente arbres avaient élu domicile dans la Grand-Rue, où ils furent choyés par des commerçant·es et par le personnel de l'Office des parcs et promenades. La population morgienne avait beaucoup apprécié cette présence végétale. C'est avec une certaine nostalgie qu'elle avait vu repartir chênes, pins et autres micocouliers vers une terre plus propice à leur épanouissement.

Comme promis, vingt-et-un de ces arbres ont été replantés en ville. Il est possible de leur rendre visite sur la virgule du giratoire de l'avenue Monod, à la place de jeux de l'école de la Vogéaz, sur le quai Igor-Strawinsky à hauteur de la Blancherie, au Parc de Vertou ou encore sur le parking du Petit-Bois. Avec un espoir : les voir grandir de nombreuses années encore ! Ils apporteront sans aucun doute les multiples bénéfices que les arbres dispensent généreusement à ceux qui leur offrent l'hospitalité.

Lara Graz,
adjointe technique à l'Office des parcs et promenades

ÉGLANTINE

Une nouvelle place publique au nord-ouest de la ville

Fruit de la démarche participative menée par la Ville de Morges, l'entreprise Losinger Marazzi et l'association Equiterre, une place de quartier a vu le jour en décembre 2021, après six mois de travaux.

Depuis juin 2019, quatorze bâtiments d'habitations collectives s'érigent sur l'Églantine, certifié *Site 2000 watts* et construit selon les critères du développement durable. Ils accueillent environ 400 logements ainsi que des surfaces d'activités et des commerces de proximité, créant un cadre de vie harmonieux, varié et dynamique.

Les espaces ouverts, conçus soigneusement, assurent l'insertion du quartier dans son environnement en préservant les valeurs paysagères et naturelles. De nombreuses liaisons de mobilité douce connectent les différents lieux : le parc, le potager, les cours collectives et la place publique, renforçant le lien social dans ce quartier sans voiture.

Vivre ensemble

Lieu de rencontre majeur de l'Églantine, la place publique est entourée de rez-de-chaussée actifs. L'épicerie et le tea-room bénéficient de prolongements extérieurs et contribuent à l'animation de cet espace convivial.

Les différentes ambiances de la place se caractérisent par un mobilier et une végétation variés favorisant l'appropriation diverse des lieux au fil de la journée et des saisons. Au nord, des assises en bois sont disposées à l'ombre des pins sylvestres ; des féviers d'Amérique créent une atmosphère calme et fraîche. En son centre, un espace multifonctionnel et vivant accueille une scène en bois pour les petites manifestations. Au sud, les gradins ludiques offrent une vue unique sur le Domaine de la Prairie.

Imprégnée de nature

Les poches vertes de la place sont colonisées par une arborisation structurante et majoritairement indigène qui participe, avec le sol clair, à la réduction de l'effet des îlots de chaleur. L'eau de pluie est acheminée vers les plantations et les noues paysagères, qui constituent des milieux naturels favorables à la biodiversité. Enfin, la gestion différenciée de l'éclairage garantit les flux de la petite faune pendant la nuit.

En juin 2022, les derniers travaux seront achevés. La population morgienne pourra profiter entièrement de la vie de ce quartier entre ville et campagne.

María Gil Román,
chargée de projets de paysage

QUALITÉ DES EAUX

Dans l'obscurité des tuyaux

Parmi la multitude des tâches accomplies par une commune, on compte une activité toute particulière : l'entretien des conduites d'assainissement, servant à la circulation des eaux claires et usées. Interview avec Laurent Santschy (LS), responsable de ces travaux.

***Reflets :* En quoi consiste votre travail ?**

LS : L'entretien du réseau d'assainissement consiste notamment au curage et à l'inspection de toutes les canalisations de la ville et à la réhabilitation des collecteurs endommagés.

Concrètement comment faites-vous ?

LS : Nous procédons à une campagne annuelle tous les cinq à six ans lors de laquelle toutes les conduites de la ville sont inspectées. Une entreprise est mandatée pour un curage des collecteurs puis un passage par caméra. Elle nous fournit un rapport d'inspection indiquant les dégâts constatés. Cela nous permet de planifier nos interventions de réfection. La technique de chemisage consiste par exemple à déployer une gaine en résine à l'intérieur des canalisations. Une fois durcie, elle redonne une étanchéité et une nouvelle vie à la conduite.

Quels types de canalisations trouve-t-on à Morges ?

LS : Les conduites sont divisées en deux réseaux, les eaux claires et les eaux usées, constitués de tuyaux en ciment ou en PVC de 20 à 50 cm de diamètre. Mais il y a des cas particuliers, comme cette conduite ovale d'environ 1,5 mètre de diamètre traversant le Parc des Sports. Ou encore ce collecteur carré maçonné en pierre longeant la rue de la Gare et datant certainement de plus d'un siècle. Enfin, en raison de notre situation au bord du lac, certaines conduites ne peuvent être visitées qu'une fois tous les quatre ans lors des basses eaux du lac car elles se trouvent en-dessous de son niveau.

Stanley Mathey,
responsable de l'Office des parcs et promenades

Collecteur maçonné

En chiffres

- **1'600 grilles curées chaque année**
- **Plus de 80 km de conduites contrôlées tous les six ans**

La Semaine de l'environnement est de retour

Du 21 au 25 mai 2022, la Ville de Morges organise la deuxième édition de la Semaine de l'environnement : cinq jours d'activités autour de la durabilité.

Après s'être penchée sur l'utilité des arbres, la Semaine de l'environnement est de retour pour parler de consommation responsable : alimentation, vêtements, énergie, etc. Comment avoir un mode de vie adapté à notre planète ? Il n'est pas facile de s'orienter dans une jungle d'informations, de produits et de pratiques. Pour y voir plus clair, des associations locales et des expert·es proposeront cinq jours d'activités ludiques, destinées à toutes les générations. Le public pourra en outre découvrir les actions en faveur de l'environnement entreprises par la Ville, labellisée VILLEVERTE et Cité de l'énergie.

Rendez-vous le samedi 21 mai à la place de l'Hôtel-de-Ville pour l'ouverture officielle de la Semaine. Le programme complet sera en ligne fin avril sur **morges.ch/environnement**

Giada Darini,
chargée de projets en durabilité

DURABILITÉ

ÉNERGIE

Morges se tourne vers le soleil

Afin de réduire notre impact sur le climat et contribuer à l'autonomie énergétique de la Suisse, la Ville encourage l'installation de panneaux photovoltaïques sur son territoire. Le solaire est l'énergie renouvelable locale qui détient le plus de potentiel.

Toiture photovoltaïque végétalisée de l'avenue Riond-Bosson 9

D'ici à 2035, Morges envisage une couverture par des panneaux de 30 % des bâtiments pour le logement et de 50 % des bâtiments affectés aux activités. Ces objectifs équivalent plus ou moins à la réalisation de 3'000 m² de panneaux par année, soit ⅓ d'un terrain de football, et s'appliquent pour les propriétés privées comme pour le parc bâti appartenant à la Commune. Mais comment y parvenir ?

Subventionner les centrales solaires
Dans le cadre de la refonte de son fonds d'encouragement pour l'énergie et le développement durable, la Municipalité a modifié les subventions à disposition des engagements en faveur du solaire photovoltaïque. En effet, dès le 1er janvier 2022, ces dernières sont devenues plus intéressantes (lire encadré).

La Ville montre l'exemple
Morges végétalise et couvre de panneaux les toitures de l'administration communale. La Ville dispose maintenant de centrales photovoltaïques sur le site de Beausobre, l'avenue de Riond-Bosson et la Capitainerie.

Prenons l'exemple de la centrale de Beausobre : construite en 2018, elle a été étendue deux ans plus tard. Sa capacité est passée de 120 à 270 kilowatt-crête (kWc – puissance maximale théorique). Aujourd'hui, cette centrale peut alimenter en énergie plus de 95 ménages de trois personnes (consommation théorique de 3'000 kWh).

Vers davantage d'autonomie
Ces installations permettent à l'administration de consommer directement l'électricité produite, grâce à ce qui s'appelle l'autoconsommation, et de réduire la facture d'électricité de la Ville, assurant à terme une rentabilité pour ces investissements. D'autres toitures photovoltaïques sont en projet et verront le jour rapidement.

Marc Bungener,
chef de l'Office de la durabilité

Vous voulez participer à l'effort climatique ? Le fonds d'encouragement pour l'énergie et le développement durable offre un soutien financier à votre investissement.

Plus d'infos : morges.ch/subventions

ÉCOLE DE CHANEL

Un bâtiment exemplaire en perspective

Le projet de nouvelle école, présenté dans *Reflets* N° 39, a été optimisé dans le sens de la transition énergétique. Les travaux viennent tout juste d'être lancés, avec l'aménagement de l'école provisoire.

Image de synthèse de la future école de Chanel – © Atelier Bildbauer

Avec l'aide d'expert·es, la Ville de Morges veut tendre vers des constructions encore plus respectueuses du climat. Le projet – déjà 15 % moins émissif en gaz à effet de serre par rapport à une école standard – vise désormais les moins 24 %.

Une deuxième vie pour plusieurs composants
Le site de Chanel est valorisé par deux aspects : le bâtiment et son contenu. L'extension de 2003 est conservée ; les sous-sols aussi, dont une partie devient un bassin de rétention d'eau pluviale récupérée pour les toilettes et l'arrosage. Cent vingt types d'éléments allant de la charpente en bois à la poignée de porte sont inventoriés. Ils bénéficieront d'une seconde vie dans les bâtiments communaux, via une association à but non lucratif, ou seront donnés ou vendus.

Un bâtiment qui respire
La ventilation des salles est naturelle, ce qui réduit l'usage de machines et locaux gourmands en surface. Un indicateur CO_2 prévient les occupant·es d'aérer en ouvrant les fenêtres : simple, écologique et pédagogique. Le site de Chanel se raccorde au chauffage à distance planifié pour fournir l'Hôpital de Morges. Des panneaux photovoltaïques sont installés sur les toitures végétalisées.

La cour bitumée devient un préau agréable, arboré et ludique avec un potager et des arbres fruitiers sensibilisant les élèves à l'environnement. Quant aux sols perméables du site, ils favorisent l'infiltration de la pluie et la biodiversité.

Objectif 2024
Les élèves intégreront leur nouvelle école à la rentrée 2024. En attendant, l'école provisoire les accueillera dès la prochaine rentrée scolaire, entre les jardins familiaux et l'école actuelle.

Patricia Rachovitch,
cheffe de projets construction

GRAND ANGLE

PROGRAMME DE LÉGISLATURE

CYBERADMINISTRATION

L'évolution numérique est en marche

Cette nouvelle législature sera marquée, entre autres, par le développement de la cyberadministration. La pandémie a montré l'importance des prestations accessibles en ligne. À ce sujet, *Reflets* a posé quelques questions à Philippe Broccard (PB), chef du Service informatique et population.

***Reflets*: Quel est l'intérêt de la cyberadministration?**
PB: Simplifier la vie des gens et de l'administration, optimiser l'efficacité des demandes de prestation, diminuer les erreurs possibles liées à de multiples saisies. Par exemple, avec le futur service en ligne et la loi qui a changé, l'habitante ou l'habitant n'aura plus besoin de se présenter au guichet pour annoncer son déménagement mais remplira en ligne son annonce de départ.

Combien de prestations en ligne?
PB: À terme, ce sera plus de 200 prestations dans une trentaine de domaines d'activités de l'administration, accessibles sur un portail sécurisé. Cela ira du renouvellement de son permis de travail à l'inscription de son stand au marché. Actuellement, quatre formulaires sont disponibles sur Morges.ch, sans que la personne n'ait besoin de s'identifier.

Quand seront-elles en ligne?
PB: La première version du nouveau portail devrait voir le jour courant 2023. Il y a un gros travail de développement informatique réalisé en collaboration avec d'autres communes. Toutes les prestations prévues ne seront pas disponibles en ligne d'ici 2023 mais seront échelonnées sur plusieurs années.

Et côté coût?
PB: Afin de minimiser les coûts, la Ville participe à un projet commun avec deux sociétés informatiques et plusieurs autres villes. Pour l'instant, les coûts envisagés sont de l'ordre de 1 franc par habitant par année, sachant que nous avons passé la barre des 17'000 Morgiennes et Morgiens.

Les prestations seront-elles toujours accessibles aux guichets?
PB: Oui, bien sûr! Les communes ont un devoir de service à la population qui restera toujours important, même avec la cyberadministration.

Aude Solinas,
assistante en communication

ENVIRONNEMENT

La Voie verte, tracée pour la mobilité douce

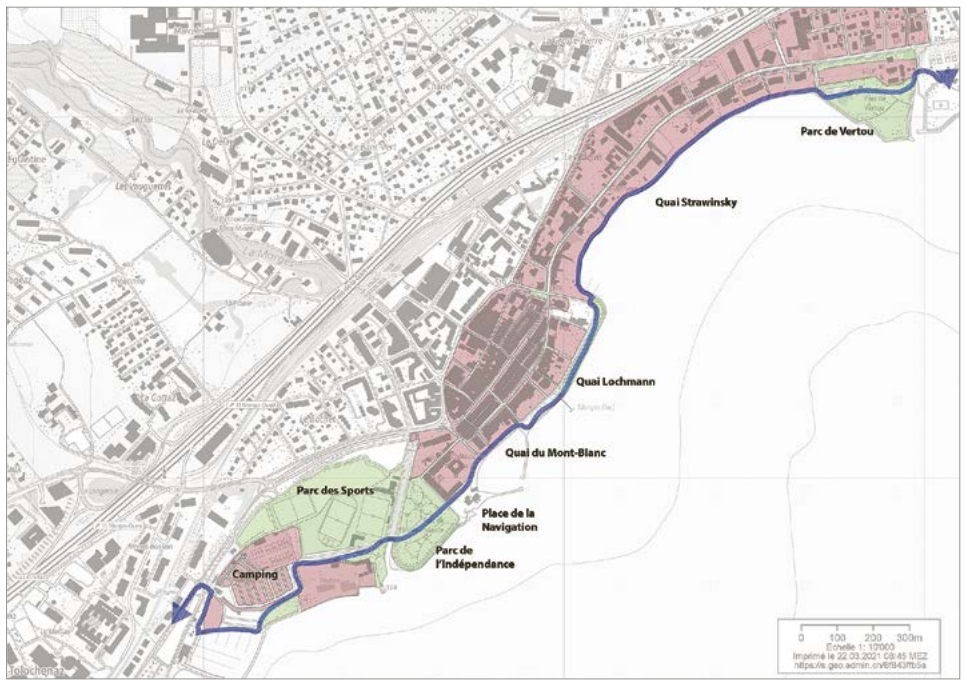

Adaptée principalement pour les loisirs et les déplacements utilitaires, la Voie verte d'agglomération est un cheminement continu et sécurisé pour piétons et cyclistes.

À terme, elle permettra de traverser toute l'agglomération de Saint-Prex à Lutry, reliant plusieurs destinations importantes, allant du Parc des Sports à Morges à la gare de Lausanne, en passant par la gare de Prilly-Malley et les Hautes Écoles.

Un plus pour l'environnement
La Voie verte encourage la multimodalité, c'est-à-dire la possibilité d'utiliser au moins deux modes de transport différents pour un même trajet sur le territoire. De plus, ce parcours contribue au «maillage vert» de l'agglomération, c'est-à-dire à la mise en valeur des éléments naturels. Il intègre ainsi des enjeux écologiques: corridors, biodiversité et perméabilité des sols. En créant un itinéraire ludique, cette Voie renforce également l'attractivité touristique de la région.

Longer le lac
Le tracé de la Voie verte suivra à Morges un itinéraire principalement le long du Léman, reprenant des tronçons déjà réalisés. À l'ouest, elle longera la route cantonale depuis Saint-Prex, contournera le camping et traversera le Parc des Sports, ce qui permettra une continuité plus évidente avec l'allée principale du Parc de l'Indépendance. Cette Voie se prolongera sur la place de la Navigation et les quais (Mont-Blanc, Jean-Louis-Lochmann et Igor-Strawinsky), pour finir par le Parc de Vertou avant de rejoindre la commune de Préverenges à l'est.

Piétons et vélos séparés
Lors du choix du tracé de la Voie verte, le Bureau de la mobilité a étudié différentes variantes d'itinéraires et d'aménagements. C'est au terme d'une analyse multicritères que la variante finale a été retenue. Selon les flux de cyclistes et piétons, des aménagements, mixtes ou séparés, verront le jour ces prochaines années. Sur les quais, une voie pour cheminer à vélo et une autre pour aller à pied assureront une bonne fluidité. Enfin, un passage en zone de rencontre et des limitations à 30 km/h sont envisagés pour rendre le tronçon plus agréable et permettre une meilleure connexion entre la rue Louis-de-Savoie et la Grand-Rue.

Alexandra Wasserfallen,
stagiaire en mobilité

Label Cité de l'énergie: Morges vise l'or

À l'occasion de son sixième audit Cité de l'énergie, Morges ambitionne d'obtenir le label Cité de l'énergie GOLD, soit la plus haute distinction. Ce label est attribué aux communes qui témoignent d'un engagement constant en faveur d'une baisse de la consommation d'énergie et des émissions de CO_2 sur leur territoire.

Afin d'obtenir à moyen terme le niveau GOLD du label, Morges devra démontrer aux auditrices et auditeurs externes avoir exécuté des démarches à réel impact, comme la réalisation de centrales solaires ou des actions de sensibilisation et de subventionnement.

Il s'agira aussi de présenter des engagements ambitieux en faveur de la transition énergétique; la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2035 et la réalisation d'un Plan climat sont ainsi des priorités de la législature.

Giada Darini,
chargée de projets en durabilité

GRAND ANGLE

ALIMENTATION COLLECTIVE
Des repas sains et savoureux pour les enfants

Au sein de ses structures d'accueil et ses cantines scolaires, la Ville de Morges a mis en place une charte visant à améliorer ses prestations et offrir ainsi une alimentation collective et durable aux enfants.

Manger, c'est une source de plaisir, un moment de partage et de convivialité : l'aspect visuel, le goût et l'odeur ont une influence sur notre perception du plat. La dimension émotionnelle est très présente, car nos préférences alimentaires viennent de notre famille, de nos origines, et sont aussi influencées par notre environnement et le marketing.

Investissement et créativité
C'est pourquoi proposer des repas aux enfants qui fréquentent nos cantines et restaurants demande un investissement important de la part des restaurateur·rices. En effet, pour confectionner un repas équilibré, il faut de la créativité afin d'offrir une prestation de qualité tout en respectant les envies d'un maximum d'enfants.

La charte pour une alimentation durable, mise en place par la Ville, a notamment comme objectif de définir pour ses structures une alimentation collective conjuguant les aspects nutritionnels et environnementaux. Il s'agit pour tous les partenaires impliqués de développer une approche positive et constructive au quotidien, tant au niveau des enfants, des accompagnant·es, des cuisinier·ères que des parents.

Un effort pour l'environnement
La Ville ambitionne d'améliorer encore dans les prochaines années la qualité des repas servis, tout en initiant des démarches transversales mettant en avant plus fortement la durabilité. Il est prévu de renforcer la gestion et le tri des déchets, en améliorant la communication, les commandes et la sensibilisation. Mais également de lancer des enquêtes de satisfaction ou encore d'initier des démarches participatives pour apporter des mesures correctives aux concepts en place. Enfin, la Ville souhaite réintroduire des projets intergénérationnels autour des repas et multiplier les approches multiculturelles pour permettre la découverte de goûts différents et de nouvelles saveurs.

Oui, l'alimentation collective, c'est bien plus qu'une affaire de goût !

Pierre Gfeller,
adjoint au chef du Service de l'enfance
et **Julie Jaquet,**
directrice de l'UAPE Jacques-Dubochet

ARBRES
Ils prennent racine en ville

Les arbres et autres végétaux devraient foisonner à Morges. Une stratégie est en cours d'élaboration. Car réintroduire la nature en ville est non seulement souhaitable, mais nécessaire.

Comme d'autres villes, Morges est confrontée à de nombreux changements : augmentation de la population, densification de l'espace bâti, augmentation des températures, etc. Une ville résiliente, c'est-à-dire capable de s'adapter aux changements, doit prendre en compte les enjeux environnementaux par le développement du « vert urbain » et l'aménagement d'espaces favorables à la biodiversité.

Penser « végétal »
Consciente de l'importance de cet aspect environnemental, la Ville prépare une stratégie d'arborisation et de végétalisation. Elle a pour but d'augmenter la présence végétale à Morges, d'améliorer les conditions de vie du patrimoine existant mais également de permettre la mise en réseau de cette trame verte, favorisant ainsi la biodiversité. Le végétal doit devenir une composante essentielle de l'aménagement de la ville, tant sur le domaine public que privé. Cette stratégie permettra d'obtenir une vision globale à court, moyen et long terme, de la place du vert en ville. Les mesures concrètes suivront afin d'atteindre cet objectif.

Des objectifs ambitieux
Dans un premier temps, et de façon transversale, l'ensemble de la Municipalité a défini les enjeux de la stratégie et s'est fixé des objectifs ambitieux. Parmi ceux-ci, elle veut agir par l'exemple là où la Ville a la maîtrise foncière. Il est aussi prévu de reconstituer une frange arborée entre le tissu agricole et le tissu urbain, au bénéfice des mobilités douces et des réseaux écologiques. Il s'agit encore d'augmenter la couverture de canopée (surface couverte par du feuillage à partir de 3 m de hauteur et au-dessus) sur le domaine privé par l'incitation, la sensibilisation et la réglementation.

La stratégie devrait aboutir cet automne et déployer ses effets courant 2023.

Lara Graz,
adjointe technique à l'Office des parcs
et promenades

CULTURE
À la page

L'un des axes de la nouvelle politique culturelle est de renforcer la place du livre et d'encourager la lecture. La littérature permet d'éveiller les consciences et de donner accès au savoir avec autonomie.

Ce programme veut renforcer le livre dans le milieu scolaire, créer des actions de médiation autour de la lecture et mettre en valeur le patrimoine de la Bibliothèque municipale, tout en continuant à soutenir les événements ainsi que les associations qui offrent un accès à la lecture.

Morges souhaite se positionner comme « ville du Livre », considérant cet objet ancestral comme un bien culturel et patrimonial majeur. À l'ère du numérique, il est primordial de mener une politique culturelle impliquant l'ensemble de la chaîne littéraire, de sa création à sa diffusion.

Du livre à la liseuse, le choix du support ou de l'ouvrage importe peu, pourvu que toutes les générations bouquinent pour cultiver leur esprit.

Ludivine Guex,
cheffe de l'Office de la culture

GRAND ANGLE

PROGRAMME DE LÉGISLATURE

LIEN SOCIAL

Espace Couvaloup, un lieu intergénérationnel

Espace Couvaloup est plus que jamais le carrefour des générations. Depuis la reprise par la Ville il y a quatre ans, le centre d'animations ne cesse de développer son offre pour favoriser l'intégration des populations morgiennes. Cette mission va se poursuivre pour accompagner la croissance démographique.

Historiquement, Espace Couvaloup était destiné aux jeunes entre 12 et 18 ans et a forgé des souvenirs de plusieurs générations durant 30 ans. Aujourd'hui, il continue d'accueillir la jeunesse, qui prend ses quartiers au centre pour des animations, des repas ou autres accueils libres. Petit changement de philosophie en 2018 : les activités s'ouvrent à l'ensemble de la population. Une ouverture bienvenue car les activités à Couvaloup sont créatrices de liens et permettent de rencontrer d'autres habitants.

Une offre multiple

Espace Couvaloup offre des prestations, mais fonctionne aussi grâce aux impulsions de la population et des associations partenaires. Les personnes intéressées ont la possibilité d'être orientées vers du bénévolat ou d'être accompagnées par une équipe de travailleurs sociaux pour mettre en place des projets. C'est d'ailleurs de cette manière que des Morgiennes et Morgiens ont mis sur pied un atelier de danse pour les parents ou encore des initiations au théâtre. Mentionnons encore un moment d'accueil nommé le Café Bienvenue, destiné à toutes les femmes désirant pratiquer le français et rencontrer d'autres habitantes : cette activité a lieu tous les mercredis matins, de 9 h à 11 h (excepté durant les vacances scolaires).

Espace Couvaloup propose encore des activités pour les seniors afin de lutter contre leur isolement, grâce aux partenariats avec le Mouvement des aînés et l'association Pro Senectute.

Rencontrer la population dans les quartiers

Bien qu'Espace Couvaloup ait pour vocation première d'accueillir la population en ses murs, un nouveau projet va voir le jour : l'équipe sortira à la rencontre des jeunes ou des familles dans les quartiers de la ville, afin de développer des activités extérieures, de favoriser le vivre-ensemble et de permettre de créer du lien avec d'autres habitant·es.

Abdel Abu El Hassan,
chef de l'Office de la cohésion sociale

Vous souhaitez mettre en place un projet à Morges ? Contactez Espace Couvaloup au 021 802 13 30 ou par courriel à travail.social@morges.ch.

Plus d'infos : morges.ch/couvaloup

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Assainir et transformer la Piscine du Parc

Lieu estival au cadre idyllique, la Piscine du Parc est très appréciée de la population morgienne. Son assainissement et sa transformation partielle font partie des objectifs à court terme de la Ville.

Suite au refus dans les urnes du plan d'affectation du Parc des Sports, qui a condamné le projet de centre aquatique, la Ville travaille depuis le début de la législature sur un projet d'assainissement et de transformation de la Piscine du Parc. Ce projet vise à réduire l'impact environnemental d'installations techniques aujourd'hui vétustes. Il fera également la part belle aux familles en proposant de nouveaux équipements ludiques. Cette intention pourrait se concrétiser rapidement, une mise en service étant souhaitée pour la saison 2024.

De meilleures performances énergétiques

À l'heure actuelle, en cas de conditions météorologiques défavorables, la faible température de l'eau des bassins ne satisfait pas aux attentes des usagères et usagers du site. La chaudière à gaz, datant des années 60, ne permet pour l'heure que de légèrement tempérer l'eau. L'efficience sera améliorée grâce à un renouvellement de l'installation technique, laquelle utilisera des énergies renouvelables. De plus, la couverture nocturne des bassins par des bâches réduira les pertes de chaleur. Ceci permettra d'offrir à la clientèle une température d'eau plus agréable et moins sujette aux aléas météorologiques. Des panneaux solaires photovoltaïques et thermiques compléteront ces installations, afin de chauffer l'eau des sanitaires et produire l'électricité consommée sur le site. Enfin, l'hygiène de l'eau étant un point primordial dans l'exploitation d'une telle infrastructure, le système actuel sera remplacé.

Un parc plus accessible

La pataugeoire de la Piscine du Parc étant aujourd'hui désuète, celle-ci sera remplacée par une zone de jeux d'eau ludique, agrémentée d'un mur de grimpe pour le plus grand bonheur des enfants. Une adaptation de l'accès à cette nouvelle zone ainsi qu'au terrain de beach-volley sera également prévue afin d'étendre leur utilisation en dehors de la saison estivale.

Émilie Jaccard,
déléguée au Sport

Étoffer l'offre sportive

Les bienfaits physiques et psychiques de l'activité physique ne sont plus à prouver. Or, les besoins et les attentes de la population ont considérablement évolué. On note ainsi une forte augmentation de l'attrait pour le sport dit « libre », pratiqué en dehors de structures organisées telles que les associations sportives. Les communes ont un rôle important à jouer dans le développement d'offres sportives adaptées ou ouvertes à toutes et tous.

La Ville tient à développer cette offre sur l'ensemble de son territoire, que ce soit par l'organisation d'événements, la promotion d'activités en dehors et au sein des clubs, ou encore l'aménagement de lieux de pratique en libre accès, tels qu'une patinoire éphémère durant l'hiver, un pumptrack à la fin de l'été ou encore un mur de grimpe accessible aux enfants.

Émilie Jaccard

GRAND ANGLE

LOISIRS

Des invitations à profiter davantage du lac

Admirer le Léman, c'est bien. Y plonger, c'est encore mieux ! La Ville travaille sur de nouveaux accès à l'eau pour les baigneuses et baigneurs.

À ce jour, Morges compte différents emplacements publics pour accéder au Léman. On trouve ainsi une rampe disponible au port du Petit-Bois, destinée notamment aux véliplanchistes et kite-surfers. La plage de la Cure d'Air, à l'embouchure de la Morges, est aussi un lieu très apprécié du public. Elle est équipée d'un WC et d'une douche extérieure ; l'an dernier, une main courante a été installée pour faciliter l'accès à l'eau aux personnes à mobilité réduite. À noter également la magnifique plage du Boiron, près de l'ancien stand de tir, avec une douche installée en collaboration avec la Commune de Tolochenaz.

Du nouveau dès cet été ?
Force est de constater que l'offre est encore insuffisante pour répondre aux besoins de la population. La Ville a bien l'intention de faciliter encore l'accès au lac. Des discussions sont en cours avec le Canton afin de pouvoir proposer cette année déjà une plateforme de bain saisonnière à quelques brasses de la rive. D'autres solutions plus pérennes sont également à l'étude, avec des installations sous forme de plages flottantes, d'emmarchements ou de promontoires, situés sur l'ensemble des rives entre le port du Château et le Parc de Vertou. La réalisation d'une nouvelle plage au Parc des Sports viendra compléter cette offre.

Toute nouvelle construction fera l'objet d'une attention particulière afin d'assurer la stabilité des ouvrages de protection des rives du lac, tels que les enrochements, ainsi que la sécurité du public.

Alain Jaccard,
ancien chef du Service Infrastructures et gestion urbaine

Esquisse pour un réaménagement possible du quai Igor-Strawinsky – © L'Atelier du Paysage

URBANISME

De l'équilibre entre le plein et le vide

Urbaniste-aménagiste à la Ville, Lisa-Lou Bruyas (LB) évoque les enjeux actuels en matière d'aménagement du territoire et l'importance de développer des espaces publics de qualité. Parmi les objectifs principaux : assurer un équilibre entre les espaces « pleins » et « vides ».

***Reflets :* Quels enjeux aujourd'hui en matière d'urbanisme ?**
LB : L'urgence climatique et la pandémie bousculent nos manières de vivre et nos usages de la ville ; elles renouvellent la fabrique traditionnelle de la ville. Dès lors, il devient d'autant plus important d'aménager les espaces libres avec des assises, des points d'eau, de l'ombre et de la nature, pour des usages qui ne sont pas liés uniquement à la circulation routière, au stationnement ou à la consommation.

L'urbanisme est souvent assimilé au bâti. Quid des espaces vides ?
LB : Tout projet d'aménagement nécessite de penser le vide et le plein. Pendant longtemps, on a planifié en fonction de mètres carrés constructibles, en partant du plein. Le vide était souvent résiduel. On constate désormais une évolution des pratiques qui tendent à partir du vide en le valorisant avant de définir ce qui doit être construit.

Qu'en est-il à Morges ?
LB : La ville se distingue par la richesse de son tissu urbain ancien et son patrimoine bâti historique. On compte par exemple une dizaine de lieux appelés « places » ! Des espaces libres de construction comme la place Saint-Louis, la place de l'Église ou la place Charles-Dufour mais qui, en terme d'aménagement, se résument au stationnement et à la circulation automobile. Le potentiel aujourd'hui est là : les grands projets de densification arrivent à bout touchant et il s'agit désormais de reconquérir ces espaces publics, de penser différemment leurs usages et de mettre en valeur le patrimoine. Des aménagements temporaires, comme on en voit à Lausanne ou Nyon, sont une solution « rapide » pour tester de nouvelles pratiques.

Quel objectif pour l'avenir ?
LB : Poursuivre la densification du territoire, pas seulement en termes de mètres carrés à construire, mais aussi en termes de développement d'un réseau d'espaces publics, de réseaux de mobilité douce et d'espaces verts. Autant d'aspects qui visent à améliorer la qualité de vie de la population.

Kathleen Vitor,
chargée de projets en communication

Nouveaux locaux pour deux directions

Dès début mars, la Direction Cohésion sociale, logement et sécurité ainsi que la Direction Enfance, culture et durabilité ont pris leurs quartiers à la Maison Bornand pour assurer leurs services au plus près de la population.

Afin de regrouper les entités administratives de la Ville et faciliter ainsi l'accès des prestations à la population, les différents services et offices de ces deux directions ont rejoint l'Office de la population dans les locaux de la Maison Bornand, située à la place Saint-Louis 2. Pour la population morgienne, c'est l'occasion de retrouver leurs différentes prestations réunies dans un nouveau lieu plus accessible. Le personnel de la Ville est présent aux horaires d'ouverture des guichets de l'administration. Les numéros de téléphones restent quant à eux inchangés. Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la Ville **morges.ch/bornand**

Abdel Abu El Hassan,
chef de l'Office
de la cohésion sociale

DÉPART

« On aurait pu m'appeler Monsieur Giratoires ! »

Après 25 ans à la tête du Service Infrastructures et gestion urbaine, Alain Jaccard va prendre sa retraite le 31 mars. Portrait.

Alain Jaccard est le capitaine d'un service qui compte plus de 80 personnes : il commande depuis le 1er janvier 1997 le Service Infrastructures et gestion urbaine, l'un des paquebots de l'administration morgienne. Pas de quoi impressionner cet homme sûr de lui, à la voix grave et posée. Sans doute les restes d'une précédente carrière militaire, où il a obtenu le grade de colonel d'état-major général avec comme dernière fonction le commandement d'une brigade de 8'000 hommes.

Ingénieur HES en génie mécanique, il s'est toujours investi au maximum afin de représenter le service et la Ville. Il a eu à cœur de professionnaliser son service en y instaurant une certification ISO qualité et environnement ou encore en uniformisant les tenues et les véhicules du personnel.

Écopoints et giratoires

Durant son parcours à la Ville, ce Morgien dans l'âme a navigué avec cinq municipaux différents. Parmi les projets les plus marquants de sa carrière figurent le développement du concept des Écopoints, le remplacement de la conduite du Morand pour l'alimentation en eau potable, mais aussi la réalisation de tous les giratoires de la ville. « Sauf un ! On aurait pu m'appeler Monsieur Giratoires ! »

Après un dernier coup d'œil sur les dossiers à trier, il s'arrête sur le déménagement du service de l'Hôtel de Ville à Riond-Bosson 14. « J'avais gardé cette structure militaire. Les choses fonctionnent quand tout le monde sait ce qu'il doit faire. »

Des qualités appréciées

De l'avis de ses collaboratrices et collaborateurs, son soutien, son humanité et son sens de la négociation sont les qualités qui manqueront le plus.

Le capitaine quitte aujourd'hui le navire Infrastructures et gestion urbaine. Ne comptez toutefois pas sur lui pour passer tout son temps à pratiquer ses loisirs préférés sur le lac ou en montagne ! Un avenir politique en tant que municipal et vice-syndic à Denens est déjà lancé. De plus, l'ancien président des Voiles Latines reste toujours impliqué dans de nombreuses activités de la vie locale.

Antoine Humbert,
collaborateur à l'Office des services industriels

ENTRETIEN

Patrick Le Fort, du journalisme à la communication

Ce père de trois enfants et ancien responsable des actualités vaudoises pour la télévision RTS a rejoint la Ville de Morges en octobre 2021, comme chargé de communication. Son équipe de quatre personnes appuie la Municipalité dans la communication de sa vision et de ses projets, et soutient les différents services de la Ville dans leurs dialogues avec la société civile.

***Reflets :* Pourquoi Morges ?**

Patrick Le Fort (PLF) : Ce qui m'a attiré à Morges, c'est ce cadre à taille humaine, dynamique, dans lequel il y a de gros enjeux pour les années à venir. Mes principales ambitions sont de faire en sorte que la population sache ce que réalise et prévoit la Ville, et de mettre en lumière le magnifique cadre de vie présent à Morges. Pour une ville de cette taille, il y a une richesse culturelle et associative incroyable, beaucoup de choses s'y passent.

Pourquoi avoir choisi ce métier ?

PLF : Je vois mon rôle comme un facilitateur. C'est important parce qu'il y a un besoin d'écouter la population, mais aussi de l'informer de ce qu'entreprend sa commune. Mon premier métier de journaliste m'a permis de raconter le monde à mon public, en cherchant toujours à relater la vérité : c'est primordial dans le fonctionnement d'une démocratie. Aujourd'hui, je poursuis une forme de service public en faisant le lien entre la Ville et la population morgienne.

Quels défis vous attendent ?

PLF : Mes principaux défis sont de faire en sorte que la population dispose des informations les plus complètes sur les enjeux de développement de la Ville, mais aussi de m'assurer que ses messages parviennent à un maximum de Morgiennes et de Morgiens. Y compris grâce à *Reflets* !

Marc Bungener,
chef de l'Office de la durabilité

Une duchesse à l'honneur

Traversant le nouveau quartier de la gare, la Promenade de Castellane rend hommage à Ernestine de Castellane, née en 1788 et connue sous le titre de duchesse d'Otrante. Durant sa vie en terres morgiennes, cette femme noble et très pieuse souhaite pouvoir suivre les offices catholiques dans sa ville. Elle adresse alors des requêtes au Canton de Vaud. Durant cette attente, elle finance et organise des messes dans sa propre demeure. En 1835, dix ans après sa première demande, il sera octroyé aux catholiques de Morges le droit d'avoir une chapelle publique dans un immeuble privé : la Maison Steiger.

En 1815, elle épouse Joseph Fouché, de qui elle héritera le domaine de Riond-Bosson. Mi-chalet et mi-palais vénitien, la bâtisse accueillera par la suite Ignace Paderewski, avant d'être dynamitée par l'armée en 1965 pour laisser place à une zone industrielle.

Une plaque commémorative sera installée lors de l'inauguration du Quartier des Halles.

Romane Berberat,
chargée de projets à l'Office de la culture

RÉSIDENCE

Le Caire, nid d'artistes

Le comédien et auteur David Janelas a passé six mois en Égypte l'an dernier, grâce à une résidence artistique accordée par la Ville de Morges, en collaboration avec la Conférence des villes en matière culturelle. Le lauréat y a développé son projet *De Morges au Caire. Reflets* a rencontré l'artiste qui présentera une exposition à l'Espace 81 du 30 mai au 12 juin, ainsi qu'un spectacle aux Caves de Couvaloup du 10 au 12 juin.

***Reflets :* Quel était votre projet au Caire ?**
David Janelas (DJ) : Je suis parti au Caire dans l'idée de faire une recherche autour des arts traditionnels. Intéressé par une danse ancestrale militaire pratiquée avec un bâton, le *tahtib*, j'ai alors pris contact avec une compagnie du Caire qui pratique cette danse et j'ai participé à l'un de leurs stages. Cet épisode m'a permis de faire des rencontres, de découvrir le fonctionnement du théâtre en Égypte et d'avancer ainsi dans ma recherche. En parallèle, je travaillais sur l'écriture de textes inspirés par les histoires du quotidien ou de contes, racontés par des habitants du Caire que j'ai filmés.

Comment avez-vous vécu l'immersion dans une nouvelle culture ?
DJ : Au départ, j'avais une appréhension pour la grande ville, mais je me suis vite habitué car les Cairotes sont très accueillants. Ce qui m'a dépaysé, ce sont les détails lors des rencontres avec des personnes : leur manière de travailler, leurs gestes quotidiens ou leur façon de prendre un rendez-vous. J'ai eu besoin de tout réapprendre.

Quelle est la suite du projet ?
DJ : Je travaille actuellement sur la conception d'un site internet pour y archiver les vidéos en accès libre. Avec la Ville de Morges, nous préparons un événement autour de mes découvertes, en créant un spectacle de contes égyptiens et une exposition retraçant mon expérience au Caire, à l'Espace 81.

Comment revient-on en Suisse, après six mois en Égypte ?
DJ : Six mois ce n'est pas long, mais j'ai dû refaire le travail d'adaptation comme à mon arrivée en Égypte. J'ai vite repris mes habitudes mais j'ai gardé mon rituel de boire du café turc.

Sara Buncic,
chargée de projets à l'Office de la culture

FÊTE DE LA DANSE

On va bouger ?

Une première à Morges, la Fête de la Danse aura lieu les 14 et 15 mai 2022 ! Un événement à la fois local et national qui met en avant cet art, tout en proposant des cours et des spectacles professionnels. Accessible à toutes et à tous, la manifestation invite à découvrir la danse de façon ludique.

Spectacle *Pièce de poche* de la compagnie La Rue Serendip.

Lors de ce week-end, l'Office de la culture collabore avec les écoles de danse pour proposer des cours d'initiation aux danses classiques, hip-hop, irlandaises, et folkloriques.

Démonstrations au Château
La présélection d'une battle (joute) de danses urbaines se déroulera dans les jardins du Château de Morges, tout comme des démonstrations d'élèves des différentes écoles morgiennes. Une exposition à l'Espace 81 mettra en avant la culture des danses folkloriques bulgares et sera accompagnée d'un concert en présence de danseuses et danseurs de ce pays du sud-est de l'Europe. La projection d'un film culte sur le thème de la danse réchauffera le cœur des nostalgiques et surprendra les curieux. Des spectacles de danse par des compagnies professionnelles seront aussi au rendez-vous et insufleront une nouvelle vie aux espaces urbains, pour rendre cette discipline toujours plus accessible.

La Ville de Morges veut promouvoir les artistes présents sur son territoire. C'est ainsi qu'elle propose un spectacle d'une chorégraphe de la région, Noémie Cuérel, de la Compagnie Noem's. Une offre variée qui permet de tisser un lien avec une population large et intergénérationnelle.

Sara Buncic

Plus d'infos : fetedeladanse.ch/morges

Carrefours à l'orange : attention aux priorités

La Ville de Morges a décidé de modifier le fonctionnement de plusieurs carrefours à feux lors des périodes nocturnes, de 22 h à 6 h. Dans un premier temps, six carrefours passent à l'orange clignotant en ce début d'année. Les avantages sont nombreux : fluidifier le trafic, réduire les nuisances sonores et limiter la pollution, tout en maintenant les carrefours déterminants en exploitation.

Diverses règles de sécurité doivent être observées. Pour les piétons, il est important, avant de s'engager, de s'assurer qu'un contact visuel ait été établi avec le conducteur et que le véhicule approchant soit en mesure de s'arrêter.

En ce qui concerne les automobilistes, il est nécessaire d'établir un contact visuel avec les piétons, lever le pied et se préparer à s'arrêter. La priorité aux cyclistes et cyclomotoristes circulant sur une voie cyclable longeant la chaussée doit systématiquement être accordée, tout en suivant la signalisation en place.

Matthieu Plawecki,
spécialiste en mobilité

MOBILITÉ

BONS GESTES

Pédaler en toute sécurité

La personne qui enfourche son vélo pour aller faire ses achats en ville, se promener ou encore se rendre à son travail doit respecter quelques règles essentielles pour sa sécurité et celle des autres. Les cyclistes se trouvent souvent au milieu de la circulation routière et rester vigilant à son environnement est primordial. Petit guide pratique.

Observer le code de la route est essentiel. Il s'applique au vélo avec l'utilisation de la bande cyclable s'il y en a une. Toutefois, il arrive que certains privilèges soient accordés aux cyclistes, comme la possibilité de tourner à droite alors que le feu de circulation est au rouge pour les automobilistes. Plusieurs petits panneaux orange ont été installés à côté des feux à Morges et indiquent la possibilité de tourner à droite pour les cyclistes (cf. image de droite).

En l'absence d'infrastructures dédiées aux vélos, les enfants de moins de 12 ans sont autorisés à rouler sur les trottoirs. Lorsqu'un panneau « cycles autorisés » le permet, les vélos peuvent rouler à faible allure. C'est le cas par exemple dans la Grand-Rue, sur le trottoir de Marcelin et sur les quais.

Maximiser sa visibilité
Dans un giratoire, rouler au milieu de la piste est recommandé et apporte plus de sécurité aux cyclistes, pour autant qu'ils ne prennent pas la première sortie. À cet endroit, les automobilistes ont l'interdiction de les dépasser.

Manifester ses intentions sur la route est un comportement à toujours respecter. Selon le Bureau de prévention des accidents (BPA), il faut faire un signe clair de la main lorsqu'on change de direction et essayer d'établir un contact visuel pour appréhender la situation générale.

Prudence, toujours
Adapter son comportement est essentiel car dans certaines situations, on sera moins visible. Ainsi, il ne faut jamais s'arrêter à côté d'un camion, au risque de se trouver dans son angle mort et ne pas être vu. Selon le BPA, la moitié des accidents graves sont des collisions qui ont lieu aux intersections, débouchés et giratoires.

Circuler à vélo est une bonne école de l'humilité : renoncer à sa priorité peut parfois prévenir une erreur d'autres usagers de la route et éviter ainsi un accident. Enfin, avoir les bons réflexes à vélo, c'est aussi ralentir à la vitesse du pas lorsqu'une zone se destine à la mobilité piétonne.

Alexandra Wasserfallen,
stagiaire en mobilité

S'ÉQUIPER À VÉLO

Visibilité avant tout

Afin de circuler en toute sécurité à vélo, l'Office de la mobilité fait le point sur quelques équipements clés à adopter de la tête aux roues.

Être visible sur la route est important pour avertir de sa présence aux automobilistes. Il est recommandé de choisir des vêtements de couleur claire ou fluorescente. À la tenue vestimentaire, de petites bandelettes réfléchissantes peuvent être ajoutées.

La sécurité, c'est aussi un vélo en bon état de fonctionnement. Selon l'association PRO VELO, il faut veiller à avoir des pneus bien gonflés, deux freins fonctionnels, des réflecteurs avant (blanc) et arrière (rouge) ainsi que sur les pédales (orange, pas obligatoire sur les vélos de course). Dans des conditions d'obscurité, il est impératif que les cyclistes disposent d'une lumière continue à l'avant (blanche) et à l'arrière (rouge) pour être facilement repérable par les autres usagers de la route. Des lampes supplémentaires clignotantes sont autorisées.

Il est finalement vivement recommandé de porter un casque, bien qu'il ne soit pas obligatoire. Lorsqu'une personne monte sur un vélo, le risque de blessure à la tête en cas d'accident est divisé par deux si elle porte un casque de vélo adapté, explique le Bureau de prévention des accidents (BPA). Bien choisir son casque est alors essentiel pour être protégé correctement d'une chute. Le BPA explique qu'il doit être bien ajusté : ni trop serrer, ni bouger. Le bord du casque doit se trouver à deux doigts au-dessus du nez et les sangles doivent être tendues avec de la place pour ne passer qu'un ou deux doigts entre le menton et la sangle.

Alexandra Wasserfallen

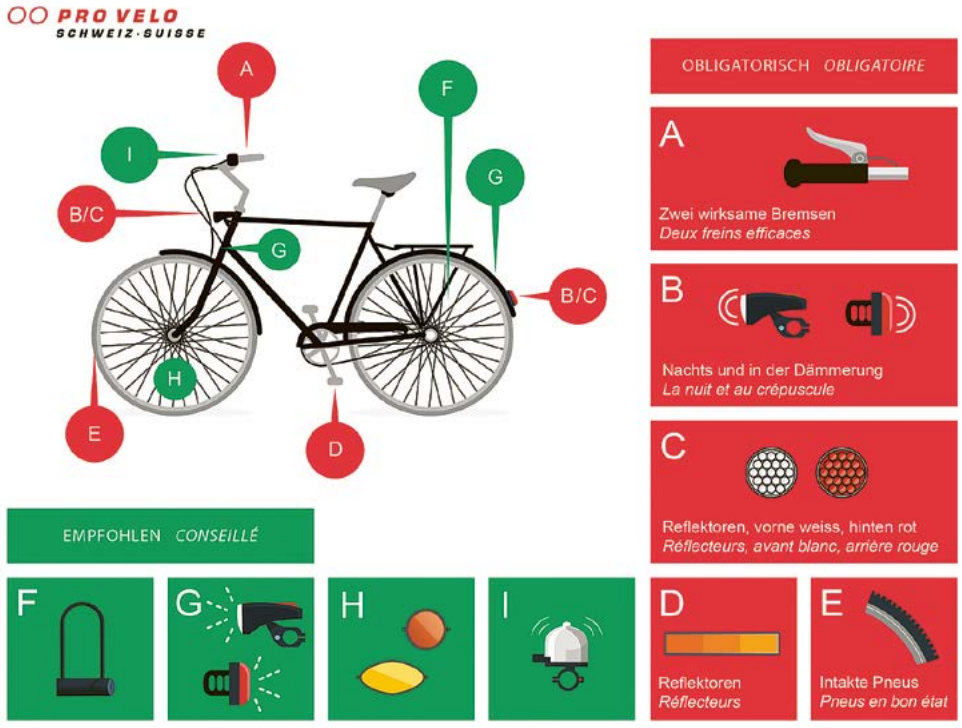

Des ateliers gratuits PRO VELO sont proposés chaque dernier mercredi du mois hors vacances scolaires, à 19 h au Collège des Jardins.

Plus d'infos :
pro-velo-morges.ch

La PCi très active contre le COVID-19

Depuis le mois de mars 2020 et le début de la crise sanitaire liée au COVID-19, la Protection civile (PCi) a été mobilisée afin d'apporter un soutien actif aux divers services de santé du pays. Dans le canton de Vaud, les bataillons des Districts de Morges et de Nyon collaboraient ainsi au sein du bataillon OUEST. Sous une conduite cantonale, ce ne sont pas moins de 28'201 jours de service qui ont été réalisés par les personnes astreintes pour l'OUEST depuis le début de la crise sanitaire.

Une nouvelle fois engagée, la PCi a été déployée dans cette zone jusqu'à la fin du mois de janvier au profit du montage et de l'exploitation du centre de vaccination et de tests de Gland. Sur les 59 Morgiens que comptabilise le bataillon, sept astreints ont été employés sur cette mission.

Un grand bravo pour le travail accompli par ces personnes, qui ont fait preuve de capacités de résilience et d'adaptation exemplaires.

Lt col Marc Dumartheray,
commandant de bataillon

ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

SIS MORGET

Pompiers de jour, des volontaires indispensables

Alerte ! Le SIS Morget recherche des pompiers volontaires, spécialement en journée. Une nécessité pour le bon fonctionnement du Service d'incendie et de secours, mais aussi un plus pour les employeurs.

Garantir une disponibilité suffisante d'intervenant·es de jour est primordial. Car même si personne ne souhaite voir les pompiers débarquer après un appel au 118, quel soulagement de pouvoir compter sur eux si cela arrive !

Une évolution permanente
Il y a dix ans, l'association intercommunale SIS Morget a vu le jour, regroupant aujourd'hui 24 communes autour de Morges. Les volontaires peuvent désormais intervenir de nuit là où ils habitent et de jour là où ils travaillent. Des postes permanents ont aussi été créés afin d'avoir des employé·es en journée à la caserne (gestion des formations, du matériel et de l'administratif), prêts à intervenir dès que l'alarme sonne.

Cependant, le nombre de volontaires pouvant se libérer en journée s'érode. Il n'est pas toujours aisé pour une entreprise de voir son employé·e s'absenter de manière imprévue et pour une durée plus ou moins longue, selon le type d'intervention.

David Marti, pompier volontaire de jour à Morges et de nuit sur la Riviera

Faciliter l'organisation
Afin de simplifier la disponibilité des pompiers volontaires, depuis janvier, le SIS Morget est passé au système d'alarme individuel via une application sur smartphone. C'est ce qui a convaincu le patron de David Marti d'accepter qu'il soit pompier volontaire de jour à Morges, tout en restant volontaire de nuit au SDIS Riviera, là où il vit. « Mon employeur se demandait comment ça se passerait, notamment si j'allais devoir partir au milieu d'une séance. Je lui ai expliqué la polyvalence du système d'alarme qui me permet de me mettre comme indisponible quand je veux, pour une durée choisie, et cela l'a rassuré », explique David Marti qui travaille à Morges chez Traject SA, active dans le génie ferroviaire, le transport et la mobilité.

Pour les employeurs privés ou publics, disposer de pompiers parmi le personnel est un réel plus. Ce sont des personnes formées aux premiers secours, à la prévention, mais aussi et surtout à l'intervention avec les bons gestes. Faites passer le message !

Fabienne Morand,
rédactrice pour le SIS Morget

Plus d'infos : sismorget.ch

ARCAM

La Maison de la Noix, un projet emblématique

L'Association régionale Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM) est au service des communes et porteur·euses de projets de la région, quel que soit le domaine d'activité. Exemple avec la Maison de la Noix à Sévery.

L'ARCAM est l'une des dix associations économiques du Canton de Vaud. À ce titre, elle assure la promotion économique pour les 56 communes du district de Morges ainsi que des missions touchant à l'aménagement du territoire, à la mobilité et au tourisme. L'ARCAM a ainsi été approchée il y a une dizaine d'années pour un projet de Maison de la Noix au fameux Moulin de Sévery.

Facilitation des démarches
Dès le début du projet, l'Association a été sollicitée pour accompagner le directeur. L'ARCAM a d'abord vérifié si le concept entrait dans la stratégie régionale avant de poser ses bases avec le porteur de projet. Il a aussi fallu préciser le mode de gouvernance, avec la création d'une fondation. Ensuite, un montage financier a été établi. Celui-ci incluant des fonds régionaux et cantonaux (prêts ou aides à fonds perdu), l'ARCAM a œuvré comme interface avec les services du Canton de Vaud – l'important étant toujours de solliciter les aides avant de débuter un projet. Une autre étape importante avant de pouvoir débuter les travaux consistait à demander toutes les autorisations requises. Là aussi, l'ARCAM a apporté son soutien et son expertise.

Le fruit du labeur
Le chemin était long, mais le projet aboutit : la Maison de la Noix, vitrine de l'AOP Noix vaudoise, ouvrira ses portes en mai 2022 avec une noyeraie traversée par un sentier didactique, un restaurant dédié aux produits du terroir et des événements pour les privés et les entreprises tout au long de l'année.

Véronique Hermanjat,
déléguée tourisme à l'ARCAM

Plus d'infos sur l'ARCAM : arcam-vd.ch

Inauguration estivale du Quartier des Halles

Au terme de près de quatre années de travaux, la construction du Quartier des Halles à Morges est terminée. Les CFF et la Ville de Morges ont décidé de mettre sur pied une inauguration officielle en août afin de marquer la fin de cette imposante réalisation d'un nouveau morceau de ville.

Cette inauguration aura lieu sur deux jours. Le vendredi 26 août, le quartier sera officiellement inauguré en présence, entre autres, des autorités politiques du Canton de Vaud, et des représentant·es de la Confédération, des CFF et de la Ville de Morges.

Le samedi 27 août, une fête populaire aura lieu pour l'ouverture officielle du nouveau quartier avec une journée portes ouvertes des commerces de la zone ainsi que de l'école Jacques-Dubochet, de la crèche et de l'unité d'accueil pour écoliers et écolières. Ce sera ainsi l'occasion pour la population morgienne de vivre pleinement le quartier et de découvrir ce nouveau lieu de rencontre.

Giancarlo Stella,
secrétaire municipal

Impressum:
Édité par la Ville de Morges
Responsable de la rédaction: Patrick Le Fort
Edition: José Gomes Da Costa
Crédits images: ARCAM / Moulin de Sévery, Atelier Bildbauer, L'Atelier du Paysage, Olivier Bohren, Raphaël Dupertuis, Julie Masson, Ville de Morges, Valério Ricci, SIS Morget, Twenty 20, Pro Vélo, Darrin Vanselow, Kathleen Vitor.
Graphisme: Atelier Matthieu Gétaz
Impression: Papier FSC offset Amber Graphic 100 gm²
PCL Presses Centrales SA
Tirage: 10'800 ex.
Coût de production, d'impression et de distribution: CHF 1.–/ex.

VIVRE ENSEMBLE

INNOVATION

Spo'M, tout le sport morgien sur vos écrans

La Ville de Morges a créé Spo'M, une toute nouvelle plateforme en ligne. En quelques clics, il est possible de trouver l'activité physique et sportive qui répond à vos attentes, vos envies et vos disponibilités.

À Morges, les occasions de bouger ne manquent pas. De multiples activités physiques et sportives sont pratiquées tout au long de l'année et plusieurs événements se déroulent sur sol morgien, comme Morges Bouge ou la Night Run. Coordonnées par l'Office des sports et organisées par l'une des cinquante associations sportives morgiennes ou tout simplement par un·e professionnel·le, ces multiples offres sont communiquées via divers supports. Jusqu'à aujourd'hui, il était difficile de connaître leur existence sans une recherche précise ou une connaissance au préalable.

Outil personnalisable
Grâce à la plateforme Spo'M, il est dorénavant possible, en seulement quelques clics, de rechercher une activité ou un événement qui correspond le mieux à vos attentes. Cet outil de recherche permet de trouver toutes les offres qui répondent aux critères sélectionnés en utilisant le système de filtres intégrés: tranche d'âge, sport d'équipe ou individuel, activité pratiquée au sein d'un club, sport extérieur ou intérieur, gratuité, etc.

Accès multiplateforme
Accessible depuis un téléphone portable, une tablette ou un ordinateur, Spo'M recense également les manifestations ponctuelles, auxquelles il est possible de se joindre en tant que participant·e ou tout simplement en tant que spectateur·rice. La page d'accueil de la plateforme permettra quant à elle de transmettre rapidement des informations importantes touchant de près ou de loin le domaine du sport et de l'activité physique. Quel que soit votre écran, courez voir!

Présentation de Spo'M par Émilie Jaccard et Lisiane Poffet, de l'Office des sports

Émilie Jaccard,
déléguée au sport

À découvrir:
spom.morges.ch

Nos jubilaires

La Ville de Morges adresse ses félicitations et ses meilleurs vœux aux nonagénaires et centenaires de la commune, parmi lesquels Madame Rose-Marie Coullery-Jordan, qui a fêté ses 90 ans le 13 février dernier.

C'est quoi, ces carrés bizarres?

Cela ne vous aura pas échappé, cette édition de *Reflets* est remplie de petits carrés géométriques: des codes QR. Ces espèces de codes-barres en deux dimensions sont autant de portes d'entrée vers des pages internet. Prenez votre smartphone, ouvrez l'application «appareil photo» et cadrez le code QR. Un lien apparaîtra. Il ne reste qu'à cliquer dessus – un nouvel univers s'ouvre à vous!

Agenda des manifestations

Un événement culturel ou sportif? Un atelier? Une exposition? Une conférence? La liste des manifestations publiques morgiennes n'est plus en «der» de *Reflets*, mais à retrouver en ligne, sur le site de la Ville.

Plus d'infos:
morges.ch/agenda

MANIFESTATION

Ensemble contre le racisme

Rendez-vous annuel, la 4e édition de la Semaine d'actions contre le racisme (SACR) a lieu du 21 au 26 mars 2022 à Morges.

Avec la Semaine d'actions contre le racisme, le but est de prévenir, sensibiliser et combattre les différentes formes de discriminations à l'œuvre dans notre société. Plusieurs événements, tels qu'une exposition, une table ronde, des projections cinématographiques ou encore des ateliers autour de la danse sont prévus à cette occasion, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire. La Commission consultative d'intégration Suisses-Étrangers propose, grâce au soutien du Canton de Vaud, plusieurs activités gratuites ouvertes à la population.

Des réflexions et des outils
Ainsi, une table ronde sur le racisme en ligne se déroulera aux Caves de Couvaloup. Elle fournira des outils concrets aux participant·es pour faire face à un phénomène qui a pris de l'ampleur ces dernières années. Des projections gratuites au cinéma Odéon ainsi qu'une exposition sur la migration à l'Espace 81 auront également lieu durant la semaine.

Abdel Abu El Hassan,
chef de l'Office de la cohésion sociale

Programme complet:
morges.ch/sacr2022